



## INSCRIPTIONS SUR INTERNET – MODE D'EMPLOI

L'inscription à l'AFAQAP, aux tests et aux EPU s'effectue en une seule et même fois, y compris pour les tests prévus en fin d'année. Ce principe est valable quel que soit le mode d'inscription (en ligne ou sur papier).

### → Avantages à s'inscrire sur Internet

- Les **renseignements** d'ordre administratif sont remplis **une fois pour toute**. A chaque inscription annuelle, vous n'aurez plus qu'à valider vos coordonnées et choisir vos tests.
- Un **récapitulatif** vous indique **automatiquement le montant détaillé de votre inscription**.
- **Aucun paiement** ne vous est demandé lors de votre inscription **en ligne**.

### Notes

- Pour des raisons de sécurité, il n'y a **pas de mise en instance possible de la saisie**.
- Pour éviter les doublons, on ne peut **inscrire qu'une personne par formulaire**.

### Nos conseils

- **Prenez le temps de préparer votre inscription** en vous servant du descriptif des tests proposés ; n'ouvrez et ne remplissez le formulaire "s'inscrire" que lorsque vous aurez rassemblé tous les éléments.
- **Si vous confiez à 1 personne** (ex : secrétaire) **l'inscription de plusieurs personnes de votre structure**, il sera nécessaire de fermer la fenêtre du navigateur (Internet Explorer) entre chaque inscription.

### → En pratique...

- Pour vous inscrire en ligne, cliquez sur la rubrique "**s'inscrire**" de la page d'accueil du site [www.afaqap.org](http://www.afaqap.org).
- **S'il s'agit de votre première inscription**, vous devez renseigner vos coordonnées et celles de votre structure puis choisir vos tests et/ou EPU.
- **Si vous avez déjà été adhérent au moins une fois depuis 2004**, il vous suffit de vous identifier à l'aide de votre code d'adhérent \*. Vous n'avez plus qu'à valider vos coordonnées pré-remplies puis à choisir vos tests et/ou EPU auxquels vous souhaitez participer.
- Lorsque vous validez vos choix de tests et/ou EPU, un **récapitulatif de votre inscription** s'affiche. Vous pouvez l'imprimer (au besoin pour le transmettre au service administratif qui prendra en charge votre adhésion).
- Lorsque vous validez le récapitulatif de votre inscription, un message vous confirme que votre inscription a bien été enregistrée. Fermez la fenêtre. **L'inscription est terminée**.

\* Votre **code d'adhérent** est transcrit au dos de votre **carte d'adhérent** qui vous est fournie chaque année. Si vous l'avez perdue, contactez le secrétariat de l'AFAQAP (Tél. 03.88.12.81.41 ; [secretariat@afaqap.org](mailto:secretariat@afaqap.org)).

### → Rappel

Vous pouvez vous inscrire à la **liste de diffusion** si vous souhaitez recevoir par mail les **newsletters**. Pour cela, cliquez sur la rubrique "être informé" de la page d'accueil.